

Direction : Direction des Ressources Humaines

REF : DRH2009012

Signataire : CD/BC/SG

OBJET : Personnel communal : année 2009 : attributions vestimentaires.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84- 53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 3 novembre 1963, allouant au personnel, certains avantages vestimentaires,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il convient chaque année d'actualiser la liste des attributions mais aussi le montant des bons d'achat vestimentaire.

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve le tableau des attributions vestimentaires pour l'année 2009, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : Approuve le montant des bons d'achat vestimentaire attribué à certains agents à la place de l'attribution vestimentaire soit :

- Bon d'achat administratif (valeur 2 blouses)	56 €
- Bon chaussant	43 €
- Bon costume	182 €
- Bon gabardine	171 €
- Bon cuir	150 €

60636 – 020 (708 – 60636 – 020)

Le Maire

Jacques SALVATOR